

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques Section 69 : *Rhône et Métropole de Lvon*

CONCOURS « LES MARIANNES DE L'AMOPA » PALMARÈS DE LA SESSION 2016

Le 25 mai a eu lieu dans le grand salon de l'Hôtel du département, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur académique adjoint des services de l'Education nationale Jean-Marie KROSNICKI représentant Madame MOULIN CIVIL Rectrice de l'<académie de Lyon, Chancelière des universités, la remise des prix des concours qu'organise l'AMOPA section du Rhône dans le cadre de ses actions pour la jeunesse. C'est devant une salle comble qu'Yves Quinteau, Président, et Jean-Philippe Tatu, représentant le Crédit Mutuel, notre partenaire des « Mariannes de l'AMOPA », ont distribué les prix de la première édition de ce concours. Son objectif est de valoriser les projets fondés sur l'engagement des élèves dans des actions solidaires ou sur le développement d'attitudes de fraternité.



Convaincus que ce n'est que par la mise en pratique des valeurs auxquelles nous croyons que nous pourrons les faire partager, nous souhaitons ainsi promouvoir les valeurs de fraternité et de solidarité au sein de l'Education Nationale.



Trois lauréats ont été récompensés :

L'association CANHUMANITAIRE qui encadre les élèves bénévoles de la cité scolaire SEMBAT SEGUIN pour réparer et mettre à disposition du matériel médical. Il lui a été attribué un prix de 1 500 euros et une Marianne Delacroix en verre ;

L'école primaire Edouard Herriot de Saint Priest pour son projet de développement de la coopération entre les élèves à qui il a été attribué un prix de 1 000 euros et une Marianne en plâtre ;

L'association Astuces lycéens de l'EMLyon pour son action auprès des lycéens et préparationnaires à qui il a été attribué un prix de 500 euros et une Marianne en plâtre.

